



Ville de
Sierentz
infos



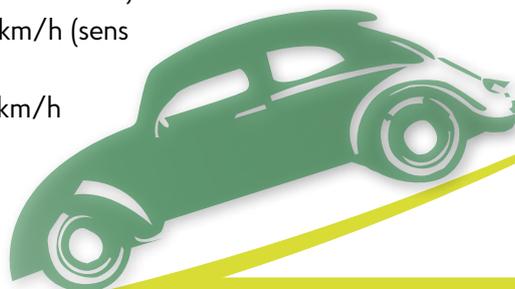
Comptages routiers

Des comptages routiers ont été réalisés entre le 27 novembre 2014 et le 4 décembre 2014 dans le quartier du Monenberg (rue Lina Ritter, rue du Monenberg, rue Nathan Katz en 2 endroits).

Les vitesses moyennes relevées sont les suivantes :

- Rue Lina Ritter : 23 km/h (sens Nord vers Sud) et 15 km/h (sens Sud vers Nord)
- Rue du Monenberg : 31 km/h (sens Est vers Ouest) et 32 km/h (sens Ouest vers Est)
- Rue Nathan Katz (Monenberg I) : 28 km/h (sens Nord vers Sud) et 27 km/h (sens Sud vers Nord)
- Rue Nathan Katz (Monenberg III) : 31 km/h (sens Sud vers Nord) et 31 km/h (sens Nord vers Sud)

Les résultats complets de ce comptage ainsi que leur synthèse sont consultables sur le site internet de la Commune, rubrique « Cadre de vie » puis « Transport ».



Carnet

Anniversaires

- 95 ans Jean Litzler le 19 juillet
- 92 ans Frieda Wagner née Lobstein le 06 juillet
- 92 ans Hans Wettstein le 25 juillet
- 91 ans Jeanne Uricher née Stoecklin le 16 juillet
- 90 ans Lucienne Rey née Guinot le 21 juillet
- 84 ans Marie Joséphine Jud née Diebolt le 02 juillet
- 84 ans Marie Thérèse Muller née Reibel le 17 juillet
- 83 ans Henri Hoog le 15 juillet
- 83 ans Antoine Bissel le 22 juillet
- 82 ans Marcel Ginther le 06 juillet
- 80 ans Marguerite Gutknecht née Minery le 03 juillet

Mariages

- 23/05/2015 Maël Baur avec Magaly Allemann
- 23/05/2015 Claude Metzger avec Christine Bertrand

Décès

- 08/05/2015 Marguerite Peter
née Fruh à l'âge de 87 ans
- 08/05/2015 Yvonne Ribstein
née Kankowsky à l'âge de 84 ans
- 18/05/2015 Karine Chalaye
née Grisoni à l'âge de 39 ans
- 19/05/2015 Jean-Jacques Hatterer à l'âge de 77 ans

Vie scolaire

Kermesses

- A l'école élémentaire Jacques Schmidt
Fête de l'école le vendredi 12 juin à partir de 17 h sur le site de l'école. Le spectacle sera suivi par un moment convivial.
- A l'école maternelle PICASSO
Kermesse le vendredi 26 juin à partir de 16 h dans la cour de l'école maternelle.

Au programme : jeux, buvette, pâtisseries et restauration.

Petits et grands seront accueillis ainsi que les enfants qui rejoindront le groupe scolaire à la prochaine rentrée. Venez nombreux en famille !!

Merci de noter que le parking de l'école ne sera pas accessible ce jour-là.

Venez
nombreux
en famille !!



En direct du Conseil Municipal

Séance du 11 mai 2015

Affaires financières

Divers achats de matériel ont été effectués pour un montant total de 486,43 € TTC.

Le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention de 100 € à l'Association des Amis du Mémorial d'Alsace-Moselle.

Le Mémorial d'Alsace-Moselle qui se trouve à Schirmeck a été créé avec le soutien des élus régionaux.

Il retrace l'histoire complexe et tourmentée des trois départements du Haut-Rhin, Bas-Rhin et de la Moselle entre 1870 et 1953. Son objectif est de faire connaître au plus grand nombre cette période et de maintenir la mémoire collective vivante.

L'Association des Amis du Mémorial d'Alsace-Moselle a pour rôle de promouvoir, de soutenir et d'animer le Mémorial et pour cela elle a besoin du soutien des collectivités territoriales.

Urbanisme

Adhésion à un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols

A compter du 1^{er} juillet 2015, la Direction Départementale des Territoires (DDT) n'instruira plus les actes liés à l'application du droit des sols des communes membres d'un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) de plus de 10 000 habitants à l'exception des communes soumises au RNU (Règlement National d'Urbanisme) ou dotées d'une carte communale dont les actes sont délivrés au nom de l'État.

Pour faire face à cette situation et apporter son assistance aux communes de son territoire, la Communauté de

Communes du Pays de Sierentz a décidé de créer un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols.

Ce service sera chargé de l'ensemble de la procédure d'instruction des actes transmis par les communes adhérentes.

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur Martin BOEGLIN, Adjoint délégué à l'Urbanisme, à confier au service commun de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz l'instruction des autorisations du droit des sols de la Ville de SIERENTZ.

Le dépôt des dossiers continuera à se faire en Mairie.

Affaires foncières – Acquisitions

Le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition de la parcelle cadastrée section 1 n° 672/210 d'une contenance de 18,37 ares, auprès de la SCI DE LA PLAINE DU RHIN. Cette parcelle, jouxtant celle en cours d'acquisition à l'arrière de l'AGORA, présente un intérêt pour la Commune dans le cadre des équipements sportifs ou culturels.

Après négociation avec le vendeur, la cession pourrait intervenir sur la base de 4 000 € l'are.

Ce prix est conforme à l'estimation du service du Domaine.

Acceptation d'indemnités de sinistre

Le Conseil Municipal a accepté l'indemnité de sinistre d'un montant de 5 772,24 € au titre du sinistre du 25 janvier 2015.

Le compte-rendu intégral de la séance du Conseil Municipal est affiché en Mairie.



Civisme

Pour la bonne entente entre voisins, nous vous rappelons de respecter quelques principes de civisme :

- L'utilisation de machines bruyantes (tondeuses, tronçonneuses, etc) est interdite les dimanches, les jours fériés et à éviter pendant les heures de repas ;
- Informez vos voisins lorsque vous faites **une fête de famille** ou lorsque vous avez **un chantier exceptionnel** ;

● Evitez les **tournées inutiles de mobyettes et autres scooters** sur la voie publique.

Nous comptons sur votre compréhension et votre bon sens.

● Malgré plusieurs rappels dans ce bulletin, il semblerait que bon nombre de maîtres fassent la sourde oreille...

Certains trottoirs sont jonchés de **déjections canines** autour desquelles il faut constamment slalomer. Un exercice très déplaisant !

Nous faisons appel au sens civique des maîtres pour maintenir les trottoirs et les espaces verts propres et agréables en les invitant à ramasser les déjections de leurs chiens. Des installations avec distributeurs de sachets ont été mises en place à différents endroits de la Commune (rue de la Marne, rue des Tisserands, rue du Mal Joffre, autour de la gare, etc...). Utilisez-les !

Offres d'emploi

Vous avez quelques heures disponibles le matin, vous aimez le contact et avez le goût du service ?

L'Auberge Saint-Laurent vous propose de rejoindre leur équipe pour accueillir leurs hôtes le matin, du buffet du petit déjeuner à l'entretien des chambres de leur jolie auberge.

Si vous êtes intéressé(e), contactez Anne Arbeit au 03 89 81 52 81 pour fixer un rendez-vous d'embauche.

Dans le cadre de son accueil périscolaire « Les Barbapapas », la Commune de Sierentz recherche des Animateur(s) ou Animatrice(s) pour la prochaine rentrée scolaire (septembre 2015) :

- Animateurs(trices) contrat 9h/semaine (pause méridienne)
- Animateurs(trices) contrat 17h/semaine (pause méridienne + accueil du soir)

Les candidatures (CV, lettre de motivation et photo) sont à adresser à :

Mairie de Sierentz
1 place du Général de Gaulle, 68510 SIERENTZ
personnel@mairie-sierentz.fr

Recrutement

Vous êtes allergique à la routine ?

Envie d'un métier passionnant au service des autres ?

En tant qu'adjoint de sécurité, découvrez les missions du métier de policier et orientez votre avenir professionnel !

Pendant la durée de votre contrat (trois ans, renouvelable une fois), vous vous testez aux missions du métier de policier tout en vous constituant une solide expérience professionnelle, reconnue dans les différents métiers de la sécurité.

Vous accédez également à un grand nombre de formations qui vous permettront d'enrichir vos compétences.

Une **campagne de recrutement d'Adjoints de Sécurité** est actuellement en cours dans les départements de la Meurthe-et-Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Plus d'information : www.lapolice nationale recrute.fr



Enquête publique

Une enquête publique, dans le cadre de la création d'un poste électrique 225000/20000 volts à Sierentz, est ouverte **du 26 mai 2015 au 26 juin 2015 inclus**. Le Maître d'Ouvrage est ERDF.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public, à la Mairie de Sierentz, siège de l'enquête, le vendredi 26 juin 2015 de 14 h à 17 h.

Le dossier d'enquête publique présentant le projet est déposé en Mairie de Sierentz pendant toute la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance sur place et éventuellement consigner ses observations sur le registre prévu à cet effet.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an, à la Mairie de Sierentz et à la Préfecture du Haut-Rhin.

Renouvellement des titres d'identité

Voyage à l'étranger, examen ou concours : attention aux délais de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports !!

Vous envisagez d'effectuer un séjour à l'étranger au cours des prochains mois, vous vous préparez à passer un examen ou un concours :

pensez à vérifier dès à présent la date de validité de votre carte d'identité ou de votre passeport.

Attention ! Certains pays exigent que votre passeport soit valable au moins 6 mois au-delà de la date de retour de votre voyage.

La Préfecture du Haut-Rhin vous invite à vous assurer que vous disposez du document d'identité requis et que celui-ci est en cours de validité. Compte tenu de la forte affluence habituellement constatée à l'approche de l'été, l'établissement des titres d'identité nécessite un délai moyen de traitement supplémentaire de deux à trois semaines par rapport au délai habituel.



Les demandes sont à déposer :

- pour une carte d'identité, auprès de la mairie de votre domicile ;
- pour un passeport, auprès d'une des mairies dotée d'une station d'enregistrement.

Vous trouverez la liste des pièces à produire à l'appui de votre demande sur le site du Ministère de l'Intérieur ou sur www.service-public.fr/Papiers-Citoyenneté.

Prolongation de la durée de validité de la carte d'identité - rappel

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de cinq ans pour les cartes nationales d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures,
- les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

La carte nationale d'identité reste valable 10 ans pour les personnes mineures lors de la délivrance de la carte.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, vous pouvez consulter le site www.interieur.gouv.fr -rubrique « la CNI à 15 ans » et imprimer, le cas échéant, le document établi par le Ministère de l'Intérieur, dans la langue du pays dans lequel vous vous rendez, ainsi que le site www.diplomatie.gouv.fr.

La liste à jour des pays posant éventuellement difficulté se trouve sur le site du ministère des Affaires Etrangères <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/la-presence-francaise-a-l-etranger-4182/article/extension-de-la-duree-de-validite>

Inutile de vous déplacer dans votre mairie : si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Le Marché aux Fleurs du 09 mai dernier a été l'occasion de récompenser les lauréats du Concours des Maisons et Balcons Fleuris 2014 qui ont reçu leur prix accompagné de félicitations des mains de Catherine Barth et de Aimé François, Adjoint délégués.
Félicitations à toutes et à tous !



Concours des Maisons et Balcons Fleuris 2015

Les membres du Jury des Maisons et Balcons Fleuris de notre Commune effectueront le tour du village le 23 juillet prochain.

Plus d'infos dans le prochain bulletin.

Avis aux résidents d'immeubles collectifs :

Comme l'année dernière, pour tous ceux et celles qui fleurissent leurs balcons et qui souhaitent participer au Concours cette année, merci de vous signaler en Mairie.

Alors, tous à vos pots, vos bûches et vos arrosoirs, en espérant que la météo soit clémente et ne gâche pas le talent de toutes les mains vertes !



Fleurissement de la Commune

Les plantations et pose de jardinières et suspensions sont achevées et la Commune a revêtu ses habits fleuris pour la belle saison.

Merci à toute l'équipe pour son savoir-faire et sa rapidité.



Rénovation intérieure de l'Ancien Tribunal et réalisation d'une cage d'ascenseur extérieure

Les travaux ont débuté par une partie assez spectaculaire, le percement des ouvertures sur la façade nord du bâtiment ainsi que la fondation du futur ascenseur.

Des travaux à l'intérieur sont également en cours, notamment au 2^{ème} étage (sanitaires et couloir).



Remplacement d'arbres rue Poincaré

Les frênes qui bordaient la rue Poincaré (entre le giratoire rue Schweitzer et le giratoire rue Hochkirch) ont dû être remplacés car ils étaient atteints par une maladie, la Chalarose du Frêne, contre laquelle n'existe à ce jour aucun traitement. Ils ont été remplacés par des charmes communs.

Réalisation d'un cheminement piéton le long de la zone artisanale

La zone artisanale rue des Romains – rue des Celtes dispose à présent d'une piste piétonne permettant de la longer et de rejoindre la piste cyclable et piétonne de l'autre côté de la rue Poincaré. Elle permet de se diriger en toute sécurité soit vers le centre de la Commune soit vers la zone artisanale Hoell.



Connaissez-vous Sierentz ?

Par le biais de cette rubrique, vous découvrez tous les mois l'histoire des noms de rues de Sierentz.
Quelle est cette rue ?

Cette grande artère est nommée par le patronyme :

- d'un illustre Sierentzois
- d'un couple de bienfaiteurs de Sierentz et d'ailleurs
- du binôme d'un curé-maire, tous deux grands bâtisseurs en cette première moitié du 19e siècle



Bonne recherche
et rendez-vous au prochain numéro...

Voici la réponse de la rubrique « Connaissez-vous Sierentz ? » du bulletin du mois de mai.

Il s'agit de la rue des Landes.

Petite explication...

Le 23 août 1939 éclata une bombe diplomatique : la signature du pacte de non-agression germano-soviétique, avec clauses secrètes sur le partage de la Pologne et la division de l'Europe Centrale en sphères d'influences.

Le vendredi 1^{er} septembre, le ministère de la guerre ordonnait la mobilisation générale, entraînant l'exécution du plan « Pas de Calais », en d'autres termes l'évacuation de la zone de défense créée par la ligne Maginot. Pas moins de 41 communes des arrondissements de Mulhouse et d'Altkirch sont évacuées à destination du Sud Ouest : 353 000 évacués pour 303 convois ferroviaires.

A Sierentz, toute la population s'est rassemblée pour les vingt heures place de la Fontaine où se forma un important convoi de chariots et de vélos. Il était interdit d'emporter plus de trente kilos de bagages.

La première étape de ce long périple vers le Sud-Ouest fut Wahlbach. Le lendemain 2 septembre, l'on gagna Illfurth via Heiwiller, Tagsdorf et



Walheim. La journée de dimanche fut une journée de repos. L'évacuation devait par la suite les mener vers le Territoire de Belfort, à La Chapelle, où l'on fut conduit par camions militaires jusqu'à la gare de Bas-Evett. Là, les évacués sierentzois prirent place dans les wagons de marchandises. Ceux-ci devaient les mener à Dax.

A Sierentz, le 8 septembre 1939, les bêtes commencent à être ramassées, on charge les vaches, les boeufs. Le lendemain, on charge les cochons. Les poules et lapins, les soldats en ont fait un sort...

A Sierentz, comme ailleurs, le village fut confié à une commission de sauvegarde.

Le 14 février 1940, le Préfet des Landes fixe le siège de la municipalité de Sierentz à Saint-Paul-lès-Dax, où se trouve le maire, deux conseillers municipaux et 187 Sierentzois.

Après la débâcle française de 1940 et l'occupation d'une grande partie de la France (dont les Landes), la population repliée dans le Sud-Ouest devait être rapatriée dans les communes d'origine. Le 1^{er} septembre 1940, un an jour pour jour après le départ de Sierentz, l'ordre est donné de regagner l'Alsace. Un train de voyageurs spécial, direct pour Sierentz, attendait les réfugiés en gare de Dax.

Bricolage

Création d'un atelier bricolage à la Bascule

- Peinture sur bois et toile
- Décoration de saison

Tous les mercredis et samedis de 14 h à 17 h : cours pour les adultes
Sauf un samedi par mois (cours réservé pour les enfants)

Animatrice : Mlle Monique BENTZINGER

Renseignements : 03 89 38 04 35 ou 06 81 24 69 14

Création
d'un atelier bricolage
à la Bascule

Com-Com

Anim'Été

L'association Anim'Été du Pays de Sierentz propose, avec le concours de la Communauté de Communes, son programme d'animation du 6 juillet au 28 août 2015.

Parmi les activités, on retrouvera les immanquables stages de poney, pêche, pompier, tir, tir à l'arc mais aussi de la Zumba et des nouveautés !!!

Permanences d'inscriptions :

- vendredi 12 juin de 8 h 00 à 11 h 00 et de 13 h 00 à 19 h 00
- samedi 13 juin de 9 h 00 à 11 h 00 à la salle des fêtes de Schlierbach

Une fois les permanences passées, les inscriptions se poursuivront dans la limite des places disponibles.

CONTACT

Christophe DELABORDE

03 89 28 59 16 - animation@ccpsierentz.fr

Avis aux associations sierentzoises

Afin de pouvoir éditer l'agenda automne/hiver 2015-2016 des manifestations, les associations sont priées d'envoyer en Mairie de Sierentz avant le 15 juillet 2015 les dates de leurs manifestations programmées entre le 1er septembre 2015 et le 29 février 2016.



Apiculteurs

Le 17 avril dernier, les membres du syndicat des apiculteurs du canton de Sierentz et environs, se sont retrouvés au rucher école pour leur Assemblée de printemps.

Le président, Bernard WOLFF, a notamment évoqué l'Aethenia Tumida. C'est un nouveau parasite qui est apparu et qui est néfaste pour les abeilles (danger sanitaire de catégorie 1). Bernard Wolff a exposé et expliqué les signes cliniques de l'apparition de ce coléoptère : odeur de miel fermenté nauséabonde, miel coulant en dehors de la ruche, substances collantes sur la partie externe de la ruche. Le petit coléoptère se déplace avec l'échange des fruits entre les pays. Pour le moment, il n'y a pas de luttés chimique ou biologique disponibles.



Manifestations à venir :

- Salon Agrogast en août
- Fête de l'abeille en septembre à Sierentz

Animations

Vu le bonheur, l'enthousiasme, et le vif succès remporté les années précédentes, les stages d'été du Dance Center seront reconduits cette année, dans une ambiance de vacances et de découverte, d'amitié et d'ouverture.

Les Ateliers du Soleil au Complexe sportif de Sierentz et à la piscine de Rixheim avec Yvonnick Cueff et son équipe.

Dance
Center

- 1er stage : du 06 au 11 juillet de 9 h à 18 h (complet)
- 2ème stage : du 03 au 07 août de 9 h à 18 h

Dans une ambiance vacances : danse, art plastique, piscine

Pour les jeunes de 7 à 15 ans.

Ouvert à tous. Tous niveaux.

Infos et inscriptions : 06 87 23 48 24
(nombre de places limité)

DERNIÈRES NOUVELLES DES BARBAPAPAS

n°20 Edition de Sierentz

Nouveau dans votre Sierentz Infos - **Votre horoScope fait par les enfants**

Chiara, Emma et Jade

**BELIER**

Travail : Vous êtes un peu fainéant alors bougez-vous pour ne pas dégringoler.

Amour : Célibataire : changez d'approche, en couple : faites des efforts pour que votre couple survive.

Santé : Quelques petits problèmes mais rien de grave, gardez le moral et prenez soin de vous.

Nathan L, Adrien

**TAUREAU**

Travail : Ce mois-ci tout va bien, pas de soucis.

Amour : Vous vous ferez de nouveaux copains et copines.

Santé : Tout roule, vous ne tomberez pas malade.

GEMEAUX Lucine

Travail : Vous travaillerez bien ce mois-ci.

Amour : Vous aimez bien les gens et faites attention aux autres.

Santé : Pensez à boire beaucoup.

Loa

**CANCER**

Travail : Vous aurez beaucoup de boulot ce mois-ci.

Amour : Vers le 20 vous tomberez amoureux...

Santé : Mangez cinq fruits et légumes par jour.

Mehissa

**LION**

Travail : Votre maîtresse d'école ou votre patron sera très sévère ce mois-ci : méfiez-vous !

Amour : Si vous êtes célibataire vous trouverez l'amour sur meetic.

Santé : N'oubliez pas de faire du sport.

VIERGE Sol, Eloïse et Margaux

Travail : Petit problème d'argent ce mois-ci !

Amour : Un mariage en vue ?

Santé : Vous serez bien dans votre peau.

Louanne

**BALANCE**

Travail : Ce mois-ci, il y aura un gros problème dans votre travail.

Amour : Si vous venez de vous rencontrer il y a 2 jours...vous resterez amoureux toute votre vie.

Santé : Quoi qu'il vous arrive, courez à la pharmacie.

Chiara, Margaux

**SCORPION**

Travail : Vous faites des progrès, continuez.

Amour : Vous êtes aimable et avez un grand cœur.

Santé : Faites attention au coup de soleil.

Margaux, Sol

**SAGITTAIRE**

Travail : Utilisez plus votre cerveau pour travailler.

Amour : Le 11 juin 2015 vous rencontrerez votre âme-sœur.

Santé : Attention aux piqûres d'insectes !

Lucas B.

**CAPRICORNE**

Travail : Très bon mois, attention 19 juin interro surprise.

Amour : Vous êtes bien content d'être en couple...

Santé : Grande forme !

Tibault P, Jérémy

**VERSEAU**

Travail : Vous réussissez votre évaluation.

Amour : L'être cher n'est pas si loin, ouvrez les yeux !

Santé : Faites du sport et mangez un peu plus.

POISSON Sol

Travail : Si tu es née en 2005 tu auras un bon travail plus tard.

Amour : Ne te fais pas aux gens que tu ne connais pas.

Santé : Evite de manger trop gras, trop sucré ou trop salé.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

L'équipe du conseil municipal des enfants a participé au Marché aux fleurs le 09 mai sur la place de la Bascule.

Ils ont vendu gâteaux et café et ont pu aider les acheteurs de fleurs à transporter leurs achats grâce au taxiflor...

C'était la première manifestation où intervenait le CME et c'était ainsi l'occasion de porter leurs nouveaux T-shirts.



Durant la semaine de centre de loisirs d'avril, les enfants de 3-6 ans ont travaillé sur l'art et se sont inspirés de grands artistes.

Nous vous proposons de découvrir leurs œuvres originales au travers d'un grand jeu ouvert à tous.

A partir du jeudi 18 juin 2015, partez dans tout Sierentz à la recherche de six tableaux réalisés par les enfants

et tentez de gagner un super lot en remplissant le coupon-réponse ci-dessous. (Pour bien le remplir, aidez-vous des symboles situés sur chaque tableaux...&, ∞).

Pour vous aider à trouver les bonnes réponses, vous trouverez au pied de chaque tableau des petits jeux qui vous donneront des indices sur les artistes.

Une urne sera à votre disposition devant le périscolaire pour y déposer votre coupon-réponse.
Date limite : Lundi 29 juin 2015 inclus.
Tirage au sort : Mardi 30 juin par les enfants.
Remise du lot : Jeudi 02 juillet 2015.

BONNE CHANCE A TOUS



NOM :

PRÉNOM :

Tél :

① ∞ L'artiste : _ _ _ _ _

④ # L'artiste : _ _ _ _ _

② ☺ L'artiste : _ _ _ _ _

⑤ & L'artiste : _ _ _ _ _

③ △ L'artiste : _ _ _ _ _

⑥ × L'artiste : _ _ _ _ _

Baignade



Chaque année, malgré l'obligation d'équiper les piscines d'un dispositif de sécurité, de jeunes enfants se noient. La vigilance des adultes reste indispensable pour éviter les accidents.

Équipez votre piscine (enterrée ou semi enterrée) d'un dispositif de sécurité.

La loi prévoit 4 dispositifs :

- Les barrières, abris de piscine ou couverture : ils empêchent physiquement l'accès au bassin et sont particulièrement adaptés aux jeunes enfants, à condition de les refermer ou de les réinstaller après la baignade.
- Les alarmes sonores : elles peuvent informer de la chute d'un enfant dans l'eau (alarmes d'immersion) ou de l'approche d'un enfant du bassin (alarmes périphériques), mais n'empêchent pas la noyade.

Les barrières sur 4 côtés sont celles qui assurent une meilleure protection.

Attention ! Ces dispositifs ne remplacent pas la surveillance active et permanente des enfants par un adulte.

Pendant la baignade

Pensez à poser à côté de la piscine : une perche, une bouée et un téléphone pour alerter les secours le plus rapidement possible.

Après la baignade

Pensez à sortir tous les objets flottants, jouets, bouées, objets gonflables et à remettre en place le dispositif de sécurité.

Pour en savoir plus : www.economie.gouv.fr/dgccrf/Securite-des-piscines

Sapeurs-Pompiers



Tu as entre 11 et 16 ans ? Tu veux devenir Sapeur-Pompier ? Rejoins-nous !

- Découvre le matériel incendie
- Apprend les gestes qui sauvent
- Fais du sport
- Participe à des manœuvres
- Gagne du courage
- Évolue au sein d'une équipe
- Partage des valeurs de solidarité et de civisme
- Participe à des compétitions sportives

Deviens acteur de ta propre sécurité et de celle de ton entourage !

La formation est encadrée par des Sapeurs-Pompiers. Elle se déroule le mardi de 19 h à 21 h et elle se compose de cours théoriques et de pratique de sports. Elle est déclinée en 4 modules. À l'issue, tu peux obtenir le brevet des cadets. Ce brevet est un atout pour devenir sapeur-pompier volontaire et est particulièrement apprécié dans le monde du travail.

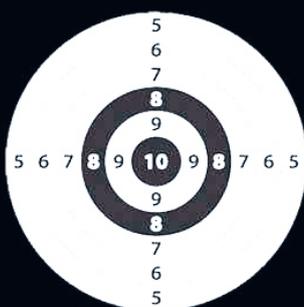
Tu brûles d'envie de devenir JSP ?

Consulte la section des JSP, le chef de corps des Sapeurs-pompiers ou la Mairie de ta commune.

Nous sommes également disponibles tous les mardis de 19 h à 21 h à la caserne de Sierentz.

Tu peux également contacter le 06 16 89 69 14 (Adjudant Joël Ducourtioux)

Tu as plus de 16 ans et tu veux également participer à cette belle aventure, il y a également un cursus de formation adapté, alors rejoins-nous !



CONCOURS DE TIR

Public & Inter-Sociétés

AU STAND DE TIR de Sierentz

rue Hohlegasse



13

Juin

14h00 - 18h00

14

Juin

8h00 - 12h00
14h00 - 18h00

BUVETTE

Grillades, Sandwichs...

REPAS

Dimanche 12h00
Poulet Curry

RENSEIGNEMENTS & RESERVATIONS : 03 89 83 92 92

Ciné Sierentz

Pas de séance au mois de juin à la Salle des Fêtes de Sierentz

Ciné plein air dans la cour de l'école maternelle le vendredi 03 juillet.

Les cartables sont rangés, l'école est finie... dans la foulée, nous vous invitons à une séance de cinéma en plein air.

- Une buvette et petite restauration vous feront patienter avec vos amis jusqu'à la tombée de la nuit.

- **Projection du film « POPULAIRE »**

(aux environs de 22 h) pour tout public.

Résumé : 1958... Rose ne veut pas être femme au foyer. Elle part à Lisieux ou Louis Echard, jeune patron, cherche une secrétaire... elle tape à la machine à écrire à une vitesse vertigineuse... une vraie bouffée de fraîcheur !

Avec Romain DURIS et Déborah FRANCOIS.

Repli dans la salle des fêtes en cas de mauvais temps.

ENTREE GRATUITE

Handball

Le Handball Club organise une manifestation "Récré pour tous" qui aura lieu le 14 juin 2015 au complexe sportif (toute la journée).

Au programme :

- Tournoi Handball Jeunes

Toutes catégories avec ou sans licences

Inscriptions : 10 € par équipe

- Tournoi Handball Grepelturnier pour amateurs

Inscriptions : 10 € par équipe

- Pétanque pour tous

Inscriptions : 5 € par équipe

Buvette – Grillades et frites sur place

La manifestation est ouverte à tout le monde de 7 à 77 ans avec une activité sportive pour ceux qui le souhaitent et un moment de détente avec la pétanque pour ceux qui souhaitent passer un moment de détente en famille ou entre amis.

Envie d'y participer ?

Renseignements et inscriptions

marc.lutolf@cegetel.net ou hbc.alecmuller@hotmail.fr
06 70 28 82 53

Concert d'orgue

le 24 juin 2015 à 20 h à l'église paroissiale Saint Martin

Pascal Reber, organiste titulaire des grandes orgues de la Cathédrale de Strasbourg, est venu jouer sur l'orgue BESANCON restauré de l'église de Sierentz.

Il a été très élogieux sur le travail accompli par la Manufacture Guerrier. Professeur au Conservatoire de musique et de danse de Saint Louis, il invite toutes les personnes intéressées à assister à l'audition annuelle de ses élèves, le mercredi 24 juin 2015 à 20h.

L'entrée est libre.

Spectacle de danse

Les élèves du Dance Center de Sierentz vous présentent le fruit de leur travail au cours d'un spectacle chorégraphique haut en couleur, en rythmes et en émotions

« EXTRAVADANCE »

Samedi 13 juin à 20 h et Dimanche 14 juin 2015 à 16 h au Théâtre de la Sinne à Mulhouse

Billets en vente au complexe sportif de Sierentz, pendant les cours, au prix de 12 € et à partir du 08 juin également au Théâtre de la Sinne.

Exposition des Artistes Amateurs du Pays de Sierentz - rappel

Avis aux artistes amateurs !

La Commune redonne l'occasion aux artistes amateurs de présenter leurs œuvres dans le cadre d'une exposition qui aura lieu les 18 et 19 octobre 2015 à la salle « L'AGORA » - 14 rue des Romains à Sierentz

Venez exposer vos œuvres, qu'elles soient modestes ou monumentales, de papier, de tissus ou de toile, de bois, de fer ou de terre, maladroitement ou au geste déjà bien assuré, pourvu qu'elles soient faites avec passion et attention.

Une réunion d'information sera organisée début septembre mais en attendant, tous à vos pinceaux, crayons, aiguilles et autres... !

Inscriptions en Mairie

Concours de sculptures

L'exposition des œuvres du concours de sculptures aura lieu le dimanche 21 juin à partir de 17 h dans le jardin des Barbapapas (8 rue du Moulin).

Le résultat du concours sera donné le même jour et proclamé vers 17h15 – 17h30.

Les œuvres qui auront remporté les trois premiers prix seront exposées dans les espaces publics Sierentzois.

Renseignements : Juan Vizcaïno – 03.89.81.51.11
animation@mairie-sierentz.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE

Dimanche 21 juin 2015

à partir de 18h30

Parc du périscolaire
de Sierentz



*Programme : Igor et les voleurs de notes
Tout Allant Vers*

*Buvette/restauration
assurée par le FC Sierentz*

Repli dans la salle des fêtes en cas de pluie



AGENDA

Juin

12	Fête de l'école Jacques Schmidt	page 2
13-14	Concours de tir	page 13
13-14	Spectacle de danse – Dance center	page 14
14	Manifestation « Récré pour tous » Handball Club	page 14
21	Fête de la Musique	page 15
21	Exposition de sculptures	page 14
24	Concert d'orgue – Eglise St-Martin	page 14
26	Kermesse à l'école maternelle Picasso	page 2

Juillet

03	Cinéma en plein air	page 14
----	---------------------	---------



Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Mairie

1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ

Tél. 03 89 81 51 11 · Fax 03 89 83 92 52

mairie@mairie-sierentz.fr

mairie-sierentz.fr

Mentions légales

Magazine édité par la Mairie de Sierentz. Directeur de la publication : Jean-Marie Belliard. Dépôt légal : juin 2015.

Conception et rédaction : Commission Information et Communication. Réalisation graphique : www.communited.fr.

Impression : Foto Color Print, Habsheim - Crédits photos : Mairie de Sierentz, Paul-Bernard Munch, documents remis.